

ViaTrajectoire vous permet, en qualité de médecin traitant, d'effectuer des démarches dématérialisées d'orientations en plateforme TND pour vos patients.

Cette fiche a pour objectif de vous indiquer comment créer et adresser un dossier à une plateforme TND.

1 La création du dossier TND

Cliquez sur **Créer un dossier** puis sur **Plateforme TND** dans la barre principale. Puis remplissez les données obligatoires*

Rappel sur l'identification de vos patients : le processus d'identification présente des risques (homonymie, changement de nom utilisé, doublon, etc...). Il est donc important d'appliquer les bonnes pratiques en matière de saisie des traits d'identité, conformément aux recommandations du RNIV (Référentiel National d'IdentitoVigilance) :

- Sexe
- Nom de naissance
- Premier prénom de naissance
- **Nom utilisé & prénom utilisé sont à compléter obligatoirement s'ils sont utilisés par le patient/l'utilisateur**
- Date de naissance

The screenshot shows the 'Créer un dossier' page on the ViaTrajectoire platform. The navigation bar includes 'CONSULTER LA LISTE DES PATIENTS', 'CRÉER UN DOSSIER', 'MON COMPTE', 'MES DÉLÉGATIONS', 'DOCUMENTATION', and 'AIDE'. The main content area is titled 'Création d'un dossier de repérage d'un trouble du neuro-développement'. A message box states: 'Vous avez détecté un risque de trouble du neuro-développement dont spectre de l'autisme chez l'un de vos patients âgé de 0 à 12 ans inclus. ViaTrajectoire vous permet d'initier un parcours de bilan et d'intervention précoce en orientant le jeune enfant vers la Plateforme de Coordination et d'Orientation compétente sur votre territoire.' Below this, the 'Identification de l'enfant' form is displayed with the following fields: 'Sexe' (radio buttons for Féminin and Masculin), 'Nom de naissance' (red border), 'Nom utilisé' (white border), 'Premier prénom de naissance' (red border), 'Autres prénoms' (white border), 'Prénom utilisé' (white border), and 'Date de naissance' (dropdown menu with format JJ/MM/AAAA and an information icon). A note at the top of the form states: 'Les champs indiqués en rouge * sont obligatoires pour créer le dossier.'

En cliquant sur **Créer le dossier**, un numéro lui est attribué et le dossier est créé.

1.1 Compléter le dossier

Pour naviguer dans le dossier, utilisez les différentes rubriques à droite de l'écran.

The screenshot shows a sidebar menu titled 'Contenu du dossier'. The items are: IDENTITE DE L'ENFANT (with a green checkmark), REPERAGE (with a red box and 'A RENSEIGNER'), ADRESSAGE (with a red box and 'A RENSEIGNER'), FAMILLE (with a red box), ENSEIGNANT (with a red box), PIECES JOINTES (0), and SELECTION ET ENVOI A LA PLATEFORME TND. Below this is the 'Actions sur le dossier' section, which includes 'HISTORIQUE DES ACTIONS' and four buttons: 'Annuler le dossier', 'Imprimer', 'Donner accès au formulaire "Famille"', and 'Donner accès au formulaire "Enseignant"'. The 'A RENSEIGNER' labels are in red.

1.1.1 Le contenu du dossier

1.1.1.1 Identité de l'enfant

Le **volet identité** comprend les informations sur le patient (identité ainsi que médecin référent).

1.1.1.2 Volet repérage

Le **volet Repérage** comprend la grille des signes d'alertes qui diffèrent en fonction de l'âge de l'enfant. La date de naissance indiquée détermine la grille à remplir. Cependant, le médecin peut sélectionner la grille qu'il juge la plus adaptée.

Lorsque vous cliquez sur **valider**, une information sur l'éligibilité de l'enfant à une orientation vers une plateforme de coordination apparaît.

- Si l'enfant est éligible, cliquez sur **Poursuivre l'orientation** pour passer à l'étape suivante.

The dialog box is titled 'Éligibilité de l'enfant'. It contains the following text: 'D'après les éléments saisis dans le dossier, l'enfant est éligible à une orientation vers une plateforme de coordination. Selon la Direction Générale de l'Offre de Soins, un enfant est éligible à une prise en charge dans le cadre du Forfait précoce dès lors qu'il présente les critères suivants :'. Below this are two bullet points: '2 signes d'alerte doivent être renseignés dans au moins 2 des 4 domaines de développement de la grille de repérage' and 'un enfant est également éligible en cas de régression éventuelle'. At the bottom, it says 'Vous allez être redirigé vers le volet "Adressage" en vue de finaliser le renseignement du dossier.' and has two buttons: 'Retourner sur le volet Repérage' and 'Poursuivre l'orientation'.

- Si l'enfant est non éligible, le médecin pourra modifier les informations en cliquant sur **Retourner sur le volet Repérage**, annuler le dossier en cliquant sur **Annuler le dossier** ou bien poursuivre en cliquant sur **Poursuivre l'orientation**.

(Non éligibilité enfant 0-6 ans)

NON-ÉLIGIBILITÉ DE L'ENFANT

D'après les éléments saisis dans le dossier, l'enfant n'est pas éligible à une orientation vers une plateforme de coordination.

Selon la Direction Générale de l'Offre de Soins, un enfant est éligible à une prise en charge dans le cadre du Forfait précoce dès lors qu'il présente les critères suivants :

- 3 signes d'alerte doivent être renseignés dans au moins 2 des 5 domaines de développement de la grille de repérage
- un enfant est également éligible en cas de régression éventuelle

Vous avez le choix de modifier les éléments renseignés en retournant sur le volet "Repérage", d'annuler le dossier ou de continuer l'orientation.

[Retourner sur le volet Repérage](#) [Annuler le dossier](#) [Poursuivre l'orientation](#)

(Non éligibilité enfant 7-12 ans)

Décision d'orientation vers une plateforme de coordination et d'orientation

Votre décision d'orienter l'enfant vers une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) dépendra de votre analyse des éléments suivants :

1. **La consultation médicale** incluant le recueil des éléments anamnestiques et situationnels.
2. **Le questionnaire renseigné par l'enseignant** qui comprend une description semi-quantitative et par secteurs d'apprentissage des difficultés de l'enfant, ainsi qu'une information sur les actions éventuellement déjà menées à l'école.
A titre d'exemple, vous pourriez être amené à orienter vers la PCO en cas :
 - d'au moins un marqueur de difficulté de niveau 1 dans les apprentissages scolaires, avéré et sévère, persistant après des interventions de première intention, et/ou dépassant 2 ans de décalage par rapport à la classe d'âge ;
 - d'au moins deux marqueurs de difficulté dans les apprentissages scolaires de niveau 2, associés à des marqueurs de difficulté de fonctionnement plus général, et persistant après des interventions de première intention ;
 - deux marqueurs de difficulté de fonctionnement général (de niveau 1 ou 2), associés ou non à des marqueurs de difficulté dans les apprentissages scolaires, mais avec des marqueurs de retentissement sur la qualité de vie.
3. **Le questionnaire renseigné par la famille** qui transmet sur un mode similaire les difficultés de l'enfant observées dans divers secteurs d'activités, complétant ou mettant en perspective la situation scolaire.
4. **L'existence de facteur(s) de risque neurodéveloppementaux** au sens de la Haute Autorité de santé (HAS) doit faire considérer une orientation vers la PCO de façon plus large que dans la population générale.
5. **Les résultats des évaluations et interventions déjà menées** à son niveau ou par l'école.

Si ces éléments vous semblent plaider en faveur d'une exploration plus complète par des bilans pluridisciplinaires coordonné par la PCO, cliquez sur « Poursuivre l'orientation » et vous serez redirigé vers le volet « Adressage » en vue de finaliser le renseignement du dossier.

[Retourner sur le volet Repérage](#) [Poursuivre l'orientation](#)

1.1.1.3 Volet adressage

Le volet adressage apporte des informations administratives sur le patient telles que l'identité, l'adresse ou la couverture par l'Assurance Maladie, et renseigne la prescription médicale (examens, bilans préconisés).

Les éléments inscrits dans « **Identité** » sont ceux renseignés au moment de l'initialisation du dossier.

L'adresse indiquée dans « **Adresse et contacts** » permet de localiser les plateformes se trouvant à proximité du domicile de l'enfant.

Un fois le volet renseigné, cliquez sur le bouton **Valider**.

1.2 Donner l'accès à la famille/à l'enseignant

En haut de chaque volet, il est possible de donner un accès sécurisé à la famille ou à l'enseignant afin qu'ils complètent leur partie du formulaire d'adressage.

Ces options sont également disponibles dans le volet de navigation

Il sera nécessaire de renseigner une adresse email.

Le représentant légal/l'enseignant, à réception du mail, devront :

- Cliquer que le lien contenu dans le mail
- Valider la connexion via un code reçu dans un second mail
- Renseigner les données
- Renseigner un numéro de téléphone
- Et valider le formulaire.

Ce formulaire apparaîtra directement dans votre espace comme étant complété.

1.3 Pièces jointes

Il est possible d'ajouter des pièces jointes. Les pièces jointes médicales doivent respecter certains prérequis.

Pour des raisons techniques et de sécurité, les pièces jointes sont limitées par les contraintes suivantes :

- La taille maximale des fichiers est de **5 Mo**
- Les noms des fichiers ne doivent pas dépasser **50 caractères**
- Les types de fichiers autorisés sont : txt, docx, doc, jpg, gif, png, pdf, xls, xlsx, jpeg, mht, pdf
- Deux fichiers ne peuvent pas avoir le même nom
- Le nombre maximum de pièces jointes pour un dossier est **15**.


1.4 Sélection et envoi à la plateforme TND

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) couvrant le lieu de résidence de l'enfant s'affiche.

- Il est possible d'envoyer la demande la PCO de son secteur (chaque PCO a défini son territoire de couverture) en cliquant sur **Envoyer**.
- Il est possible de rechercher une autre plateforme en cliquant sur **Rechercher une nouvelle plateforme (en cas de déménagement du patient par exemple, et donc de changement de PCO)**.

- **L'accord des parents** ou des représentants légaux de l'enfant, est recueilli. Cliquez de nouveau sur le bouton **Envoyer la demande**.

ENVOYER LA DEMANDE À LA PLATEFORME

 L'accord de l'ensemble des représentants légaux de l'enfant doit obligatoirement avoir été recueilli avant l'envoi de la demande.
Attention : Une fois la demande envoyée, le dossier ne sera plus modifiable.

Commentaire (Max. 200 caractères)

Envoyer la demande **Annuler**

Il est possible de suivre la demande en bas de la page.

- Une fois le dossier envoyé, il n'est plus possible de le modifier. Il est toutefois possible d'annuler la demande via le bouton **Annuler la demande**. Cette dernière devra être justifiée.

- Suivre la demande envoyée

PCO Statut: **Envoyée**

Annuler la demande

1.5 Actions sur le dossier

La partie intitulée **Actions sur le dossier** permet :

- D'avoir accès à l'**Historique des actions** sur le dossier.
- D'**annuler le dossier**. Pour annuler un dossier il faut en préciser la raison.
- D'**imprimer le dossier**.
- Donner accès au formulaire « **famille** »
- Donner accès au formulaire « **enseignant** »